

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DECISION

de la réunion du 11 Octobre 2018

(validé en CP du 06/11/2018)

Etaient présents :

Mme Odile MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN (Vice-Présidente du Pôle)
Mme Cécile BERTIN-ELISABETH (collège A)
M. Serge COLOT (collège B)
Mme Karine KIMBOO (collège BIATSS)
M. Steeve TRESFIELD (collège ETUDIANTS)
Mme Raïssa GABOURG (collège ETUDIANTS)
Mme Arlette BRAVO-PRUDENT (personnalité extérieure)
Mme Aurélie NELLA (personnalité extérieure)
M. Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure)

Etaient représenté (e)s :

M. Olivier PORTECOP (collège BIATSS)

Etaient absents :

M. Raymond CESAIRE (collège A)
M. Georges VIRASSAMY (collège A)
Mme Dominique AURELIA-TOTO (collège B)
M. Bernard HAYOT (personnalité extérieure)
M. Max MORINIERE (personnalité extérieure)

Madame la Vice-Présidente du Pôle ouvre la séance à 13h54 heures.

Le quorum étant atteint, 10 présents ou représentés dont 9 en présentiel, la présidente de séance énonce l'ordre du jour puis informe les membres de la modification de l'ordre du jour et des nouveaux points rajoutés. Elle recueille les questions diverses.

Madame la Doyenne de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines souhaite que soit abordé un point sur des manquements déontologiques à l'encontre de personnel de sa composante.

Ordre du jour

1 – Validation du relevé de décisions CP du 24 septembre 2018

2 – Ressources Humaines :

♦ **Campagne d'emploi du 2nd degré 2019**

♦ **Evaluation des enseignants du 2nd degré**

3- Affaires Pédagogiques : Licence Pro Distrisup

4 - Affaires Financières :

♦ **Tarifs du Service Universitaire de la Formation Continue**

♦ **Répartition polaire du BR2**

5 – Affaires juridiques : Conventions

6- Information sur le suivi des décisions 2017 et 2018

7- Point sur le contrat de convergence

8- Situation pédagogique des composantes

9- Questions diverses

1- Validation du relevé de décisions CP du 24 septembre 2018

Une correction doit être apportée sur le nom de M. TRESFIELD.

Après discussion, le point est soumis au vote avec la correction demandée.

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

Le relevé de décisions du CP du 24/09/2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2- RESSOURCES HUMAINES :

- Campagne d'emploi du 2nd degré 2019

Composante	Emploi								Type de Recrutement	Pièce jointes			Avis Conseil de Pôle 11/10/2018	
	Initial			Numéro	Motif Vacance	Demande				Fiche argumentaire	Tableau proposition commission ad hoc	Pv conseil liste émargement		
	Code	Intitulé	Nature			code	Intitulé	Nature						
ESPE	H1300	Mathématique	PRCE	523	Retraite du titulaire 19/01/2016 + emploi non pourvu à la 2 ^{ème} campagne d'affectation d'enseignants titulaires 2017-2018	H 1300	Mathématique	PRCE		GALAXIE Module VEGA	OUI	OUI	24/09/2018	

Après discussion sur la Campagne d'affectation d'enseignants titulaires du 2nd degré 2019 de l'ESPE pour 1 poste en mathématiques (support n°523), le point est soumis au vote.

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

La campagne d'affectation d'enseignants titulaires du 2nd degré 2019 de l'ESPE pour 1 poste en mathématique (support n°523) est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur TRESFIELD quitte la séance à 13h50 et donne procuration pour toutes les décisions

- Evaluation des enseignants du 2nd degré : Ce point n'a pas été débattu.

3- Affaires pédagogiques : Licence Professionnelle DISTRISUP

Le Conseil de Pôle valide l'ouverture de la Licence Professionnelle Commerce et Distribution (DISTRISUP) et sa tarification d'un montant de 7 218.10 €.

Un courrier doit être transmis au Président de l'U.A. l'informant des décisions de la CFVU et du CP sur ce dossier.

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

L'ouverture de la Licence Professionnelle Commerce et Distribution (DISTRISUP) et sa tarification sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

4- Affaires Financières :

Tarifs du SUFC et de la Formation Continue du LSH

* Tarifs du SUFC

LIBELLE DE LA FORMATION	FRAIS DE FORMATION				DROITS D'INSCRIPTION (1)
	Salarié (financement privé ou public)	Salarié (financement individuel)	Demandeur d'emploi financé	Autres (Demandeur d'emploi financement individuel)	
Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU B)	1019.00€	519.00€	1019.00€	350.00€	170.00€
Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires à distance (CNED)	1069.00€	477€	1069€	477€	170.00€
1 Module	329.00€	189€	329€	189€	
2 Modules	576.00€	331€	576€	331€	
3 Modules	790.00€	454€	790€	454€	
Préparation à l'entrée en formation de soins infirmiers	1800.00€	1200.00€	1800.00€	600.00€	199.00€
DUDLI : Diplôme Universitaire du Développement Local et Insertion	3000.00€	1700.00€	3000.00€	1200.00€	199.00€
DUSEF : Diplôme Universitaire Sciences de l'Education et de la Formation	2800.00€	1500.00€	2800.00€	1000.00€	199.00€
DUCIBA : Diplôme Universitaire de Cadre Intermédiaire de la Banane	4200.00€	2300.00€	4200.00€	1500.00€	199.00€
DUCA : Diplôme Universitaire Création d'Activité	2000.00€				199.00€
DUETP : Diplôme Universitaire Education Thérapeutique du Patient	3200.00€	1840.00€	3200.00€	1600.00€	199.00€
Séminaire Coordination ETP (40h)	1500.00€				199.00€
Séminaire Dispensation ETP (40h)	1200.00€				199.00€
UTL : Université du Temps Libre	180.00€				
DUFA : Diplôme Universitaire de Formateurs d'Adultes	5400.00€	2000.00€	5400.00€	1500.00€	199.00€
Tarif/Module	450.00€	450.00€	450.00€	450.00€	

DU Intervention sociale Option handicap et vieillissement	1600,00€	2500,00€	5600,00€	1500,00€	199,00€
Classe d'Excellence	1200,00€				199,00€
Validation Acquis et de l'Expérience (VAB-LICENCE) Livret 1 Livret 2 Accompagnement	90,00€ 500,00€ 1200,00€	90,00€ 500,00€ 600,00€	90,00€ 500,00€ 1200,00€	90,00€ 500,00€ 450,00€	170,00€
Validation Acquis et de l'Expérience (VAB-MASTER) Livret 1 Livret 2 Accompagnement	90,00€ 700,00€ 1500,00€	90,00€ 700,00€ 1500,00€	90,00€ 700,00€ 1500,00€	90,00€ 700,00€ 500,00€	243,00€
Validation partielle (VAP) Accompagnement Frais de jury	200,00€ 300,00€	200,00€ 300,00€	200,00€ 300,00€	200,00€ 300,00€	170,00€
Formation d'Anglais Tarif/Module	1050,00€ 350,00€				199,00€
Formation en Informatique Tarif/Module	1050,00€ 350,00€				199,00€
DU Biodiversité Tarif/Module	5400,00€ 450,00€	2754,00€ 450,00€	5400,00€ 450,00€	1500,00€ 450,00€	199,00€
DU ACHATS PUBLICS	3000,00€	1700,00€	3000,00€	1200,00€	199,00€
DUGERM : Diplôme Universitaire de Gestion des Risques Majeurs	4428,00€	2000,00€	4428,00€	1700,00€	199,00€
Licence Economie Sociale et Solidaire Licence Pro	6500,00€	2800,00€	6500,00€	1500,00€	199,00€
Licence Pro Distrisup	1218,00€	2800,00€	6500,00€	1500,00€	199,00€
Licence Pro Génomie	6500,00€	2800,00€	6500,00€	1500,00€	199,00€

Les diplômes suivants :

- DU « Intervention Sociale option handicap et vieillissement »,
- DU « Achats Publics »
- Licence Professionnelle « Economie Sociale et Solidaire »
- Licence Professionnelle « Génomie »

n'ont pas encore fait l'objet d'une présentation aux instances polaires (CFVU et CP). Ces diplômes sont donc retirés de la grille des tarifs.

Après discussion, le point est soumis au vote

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

Les tarifs du Service Universitaire de la Formation Continue, tels que débattus ci-dessus, sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

*** Tarifs de la Formation Continue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines – DAEU A**

LIBELLE DE LA FORMATION	FRAIS DE FORMATION				DROITS D' INSCRIPTION (1)
	Salarié (financement privé ou public)	Salarié (financement individuel)	Demandeur d'emploi financé	Autres (Demandeur d'emploi financement individuel)	
Cycle Préparatoire au DAEU A	370.00 €	270.00€	370.00€	270.00€	199.00 €
Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU A)	1019.00 €	519.00€	519.00€	350.00€	170.00 €
1 Module	329.00€	189€	329€	189€	170.00€
2 Modules	576.00€	331€	576€	331€	
3 Modules	790.00€	454€	790€	454€	
Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires à distance (Cned)	650 €	325 €	325 €		170.00 €

Après discussion, Le Conseil de Pôle valide les tarifs de la formation continue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines : PRE DAEU A – DAEU A – DAEU à distance (cned).

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	8
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	2

Approbation

Les tarifs de la Formation Continue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines sont adoptés à la majorité des membres présents et représentés.

5- Affaires Juridiques : Conventions

Date du conventionnement	Opération Concernée	Objet de la convention	Co signataire & partenaires	Durée de la Convention	Engagement financier UA Pole Martinique	Montant dépenses	Montant recettes	Informations complémentaires	Observations
Octobre 2018	Projet d'intérêt général « CLIPPER » : étude du comportement de la chlordécone en estuaire	Contribution financière de l'ODE dans la mise en œuvre du projet.	ODE	1 an	OUI		Subvention de l'ODE de 10 839,00 €	Versement fractionné de la subvention : 50% sur justification d'au moins 50 % de la dépense retenue 30 % sur justification d'au moins 80% de la dépense retenue Solde sur justification de l'achèvement du projet et	En attente validation DAJ

								des dépenses réalisées.	
Octobre 2018	Partenariat avec l'Université de Rouen pour la mise en œuvre d'une Licence Professionnelle	Mise en œuvre d'une Licence Professionnelle mention « Commerce Distribution » parcours « Gestion et Management de rayon-DistriSup Management » délocalisée en Martinique	Université de Rouen	3 ans à compter du 1 ^{er} sept. 2018	OUI	800 € /alternant ; 110 €/HETD d'enseignement à distance + <u>Frais liés à la formation</u>		Mise en œuvre conjointe de la formation en alternance sur le campus de Schoelcher. Double inscription des étudiants (Université de Rouen – Université des Antilles)	1^{ère} convention Validée par la DAJ En attente validation amendements par la DAJ

M. THOUARD demande qu'une présentation du dossier scientifique du projet « CLIPPER » lui soit transmise. Une synthèse scientifique de ce projet sera demandée au Responsable du Groupe de Recherche.

Après discussion, Le Conseil de Pôle approuve les conventions sous réserve de la validation par la DAJ.

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

Les conventions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur COLOT quitte la salle à 16h05 et donne procuration pour toutes les décisions

6- Information sur le suivi des décisions 2017 et 2018 :

Madame BRAVO-PRUDENT quitte la séance à 14h00 et donne procuration pour toutes les décisions

Observations : Deux colonnes sont à rajouter : Une mentionnant les travaux ou actions réalisées et l'autre les réponses reçues du Président sur les doléances émises par le CP. Une numérotation permettrait de comptabiliser le nombre de décisions prises sur une année.

7- CONTRAT DE CONVERGENCE

Le contrat de convergence remplace les CPER.

Une mise en place du chantier des travaux du Resto U débutera sous peu.

Les projets immobiliers n'apparaissent pas sur le tableau transmis aux membres du CP

Les administrateurs proposent les opérations suivantes :

- Une réfection des façades des différents bâtiments est à prévoir-
- Une réfection des fenêtres et les grilles de protection à remplacer pour la sécurité sur le campus.
- Prévoir des travaux dans le cadre des énergies renouvelables.

Le Conseil de Pôle souhaite que les projets de l'actuel CPER soient intégrés au nouveau contrat de convergence et d'inclure également les projets de travaux supplémentaires liés à la sécurité et aux économies d'énergie.

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

Le Contrat de Convergence est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

8- Situation pédagogique des composantes : Heures complémentaires

Certains dossiers restent en attente de l'avis de certaines commissions, notamment la Commission Pédagogique de Pôle. Les enseignants vacataires n'ont à ce jour pas de contrat ce qui met les composantes en difficulté pour le démarrage des cours.

Pour l'année universitaire 2018/2019, la gestion des heures complémentaires doit se faire sur la nouvelle application HELICO.

Il y a une inquiétude de la part des étudiants qui s'interrogent sur la situation mais également de la part des enseignants et du personnel administratif.

Les nouvelles accréditations engendrent des retards dans la mise en place des cours et des emplois du temps.

Après discussion, les administrateurs proposent que le Président de l'UA soit alerté sur la situation pédagogique des composantes liée au retard de mise en œuvre de l'application HELICO et qu'une solution soit trouvée dans les meilleurs délais.

Nombres de membres présents et représentés	10
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Approbation

Les propositions sur la situation pédagogique des composantes sont votées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Mme NELLA Aurélie quitte la séance à 16h10 et donne procuration pour toutes les décisions.

9- QUESTIONS DIVERSES

– Manquements déontologiques à l'encontre de personnel de la LSH.

Madame la Doyenne de la LHS souhaitait que ce point soit rajouté à l'ordre du jour.

En effet, un document circule sur la messagerie des usagers de l'UA mettant en cause des personnels de la LSH.

Les administrateurs souhaitent avoir connaissance du document qui circule afin qu'ils puissent se positionner lors du prochain conseil.

Madame la Vice-Présidente lève la séance à 16h55.

Fait à Schoelcher, le 19/11/2018

Madame la Vice-Présidente du Pôle Martinique



Odile MARCELIN FRANÇOIS-HAUGRIN